



1<sup>er</sup> avril 2021

# Informations municipales

## 04 74 02 02 02

rivolet.mairie@orange.fr

<http://www.rivolet.fr>

< Mardi : 7h30 – 12h > < Jeudi : 16h – 19h > < Vendredi : 10h – 12h30 >

## ► dans le bulletin ce mois-ci

Secrétariat de mairie	1
Conseil municipal	1
Don du sang	1
Elections départementales et régionales	1
La fibre	2
Stationnement sur domaine public	2
Inscriptions - Rentrée scolaire 2021-2022	2
Rythme scolaire - année 2021-2022	2
Sou des écoles - vente de gâteaux	2
Randonnée géologique	2
Calamités agricoles - Demande d'indemnisation	3
L'espace info énergie du Rhône	3
La boîte à idées	3
ASL - Le Trail de la Fontaine des Anes se prépare	3
Association Hippotoufer - Stage de cirque	4
Association Générations Loisirs Beaujolais - A.G.L.B	4

## Dates à retenir

07/04 : Don du sang – Villefranche  
19 au 23-04 : Hippotoufer – Stages de cirque  
26/04 : Conseil municipal  
30/04 : Vente de gâteaux – Sou des écoles  
13 et 20/06 : Elections départementales et régionales



## MAIRIE

### Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 19 avril au vendredi 23 avril. Une permanence sera tenue par les élus le jeudi 22 avril de 18h à 19h.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture au public, consultable sur le site internet de la commune de Rivolet : **Mardi de 7h30 à 12h / Jeudi de 16h à 19h / Vendredi de 10h à 12h30**

### Conseil municipal

Le Conseil municipal se déroulera le **lundi 26 avril à 20h30** dans la salle des fêtes de Rivolet.

### Don du sang – Villefranche-sur-Saône

L'établissement Français du sang assure une collecte de sang le **mercredi 7 avril**, salle des Echevins, 96 rue de la sous-préfecture à Villefranche. Horaires : de 9h à 13h30 / 14h30 à 19h.

### Elections départementales et régionales les 13 et 20 juin 2021

Les élections départementales et régionales se tiennent le même jour et conduisent à avoir 2 bureaux de vote simultanément. Afin de tenir la permanence de ces 2 bureaux, la municipalité

remercie les personnes volontaires pour tenir un créneau de 2 heures le 13 et/ou le 20 juin. Pour cela, merci de contacter le secrétariat de mairie.

### **La fibre**

A partir du 29 mars, les premiers Rivoliens vont pouvoir être raccordés à la fibre. En effet, à ce jour environ 50% des habitations de notre commune sont d'ores-et-déjà éligibles.

Pour savoir si vous avez la chance d'en faire partie, vous pouvez consulter le site internet [www.sfr-ftth.com](http://www.sfr-ftth.com). Ensuite, vous devrez vérifier auprès de l'opérateur que vous aurez choisi, si vous pouvez prendre votre abonnement (SFR, Orange, Bouygues, Free...).

Pour les autres, d'après les informations données par le prestataire installant la fibre, l'objectif de déploiement complet est fixé pour la fin 2021 ; avec des évolutions au fil du temps d'ici là.

### **Stationnement sur domaine public**

Nous rappelons que lorsqu'un véhicule est en stationnement sur la chaussée, sur un emplacement de stationnement ou sur un parking pendant **plus de 7 jours consécutifs**, il est considéré comme stationnement abusif et constitue une contravention de classe 2, à savoir une amende forfaitaire de 35€ (R417-12 du Code de la route).

Quelques véhicules, voitures, fourgons, caravanes...restent stationnés sur le domaine public, sans être déplacés, pendant des périodes longues. Merci de faire le nécessaire pour éviter ce genre de situation.



## **ECOLE**

---

### **Inscriptions – Rentrée scolaire 2021-2022**

Pour les enfants qui feront leur 1<sup>ère</sup> rentrée scolaire au mois de septembre 2021, nous remercions les parents de prendre contact avec Monsieur Boris THOMAS, Directeur de l'Ecole au 04 74 67 43 71, ou par mail : [ce.0691105b@ac-lyon.fr](mailto:ce.0691105b@ac-lyon.fr)

### **Rythmes scolaires – année 2021-2022**

Lors du Conseil d'école du 22 mars 2021, les enseignants, les parents délégués et la municipalité se sont prononcés sur le rythme scolaire pour l'année scolaire 2021-2022.

Il est prévu un rythme à 4.5 jours sans NAP pour la rentrée de septembre 2021, avec ces horaires :

- 9h-12h et 13h30-16h les lundi, mardi et jeudi
- 9h-12h le mercredi
- 9h-12h et 13h30-15h le vendredi

La municipalité va donc mener une réflexion sur la réorganisation des services pour s'adapter à ce changement de rythmes scolaires.

### **Sou des Ecoles - Vente de gâteaux**

Le Sou des Ecoles organise **le vendredi 30 avril** une vente de gâteaux à emporter dans la cour de l'école, dès 15h30. Ouverte à tous dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Vente au profit des projets de l'école. 1 € la part.



## **ENVIRONNEMENT**

---

### **Randonnée géologique**

La commune de Rivolet, par l'intermédiaire de Monsieur Christian BENOIT que nous remercions, a candidaté au concours des géo-événements 2021 organisé par le Géoparc Beaujolais et s'est vue

retenue pour sa proposition de randonnée géologique.

Nous vous donnerons prochainement plus de détails sur le circuit et la date retenue.

Un atelier de formation sur cet événement est prévu le 29 mars.

### **Reconnaissance au titre des calamités agricoles des pertes sur fourrages liées à la sécheresse 2020 sur Rivolet – Demande d'indemnisation**

Le dossier de demande de reconnaissance au titre des calamités agricoles déposé par la DDT a reçu un avis favorable du comité national de gestion des risques en agriculture du 18 février 2021.

La demande d'indemnisation se fait par la téléprocédure « TéléCALAM » à l'adresse suivante : <https://ecoagri.agriculture.gouv.fr/calamnat-usager/> (après création d'un compte si vous n'en avez pas sur <https://moncompte.agriculture.gouv.fr>).

**Ouverture de la téléprocédure** : du 10 mars au 12 avril 2021

**La DDT a déposé sur le site des services de l'État dans le département du Rhône plusieurs documents pour vous aider dans votre démarche de demande d'indemnisation.**

Contact DDT : 04 78 62 54 54 ou 53 84 ou 04 72 63 12 29 de 8h à 12h et de 13h à 17h

### **L'espace info->Energie du Rhône**

L'ESPACE INFO->ENERGIE du Rhône renseigne gratuitement les particuliers et les maîtres d'ouvrage sur toutes les questions liées à l'énergie.

Un conseiller indépendant de tout fabricant de matériel ou fournisseur d'énergie vous accompagne gratuitement dans vos démarches : Aides financières, conceptions techniques, hiérarchisation des travaux. **Sur RDV au 04 37 48 25 90**

**Permanences locales de 9h30 à 15h** : 8 et 22 avril, 13 et 27 mai, 10 et 24 juin 2021 à l'adresse suivante : **13 rue Claude-Bernard, 69400 Villefranche-sur-Saône**

Des informations sont également disponibles sur le site internet suivant : [www.infoenergie69-grandlyon.org/particuliers/](http://www.infoenergie69-grandlyon.org/particuliers/)

### **La boîte à idées**

Avec ces chants d'oiseaux annonçant le début du printemps, la commune de Rivolet propose, en partenariat avec des entrepreneurs locaux, une éco-initiative pour la réintroduction du coucou dans le Rhône.

En effet, une réflexion est menée pour la mise en place de diverses actions en faveur de cette espèce encore peu connue de tous. Dans ce cadre, la mairie vous sollicite pour recueillir toutes vos idées et suggestions pouvant contribuer à la préservation de cet oiseau. Pour cela, une « boîte à coucou » est mise à disposition au secrétariat de mairie. Vous pouvez venir y déposer vos idées.



## **ASSOCIATIONS**

### **Association Sports et Loisirs Les Rivoliennes (ASL) : Le Trail de la Fontaine des Ânes se prépare.**

A l'ASL nous avons toujours la volonté de "fêter" les 10 ans du trail. Il s'agira d'une fête "mesurée" puisque, si l'autorisation nous est accordée, nous devons tout faire pour que chacun respecte les contraintes sanitaires, et nous y veillerons particulièrement pour que cette édition soit une réussite totale.

En attendant, nous vous informons que :

- 6 distances sont proposées spécialement pour cette 10ème édition (10km / 19 km / 38km / 60 km en solo ou en relais / 86km)
- les inscriptions sont ouvertes. N'hésitez pas à en informer vos amis trailers.

- pour encourager les inscriptions, nous avons mis en place des conditions d'annulation souples. En cas de non obtention de l'autorisation préfectorale, nous rembourserons les frais d'inscription aux concurrents.

En attendant, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont une nouvelle fois répondu présentes pour venir prêter main-forte à l'organisation du Trail de la Fontaine des Ânes.

Nous constituons actuellement les équipes et ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous indiquer votre (vos) mission(s), sur le week-end des 5 et 6 juin prochains.

A tout bientôt !

Le bureau de l'ASL / Contact : E. Picard / 06 82 32 62 23

### **Association Hippotoufer – Stages de cirque**

L'association Hippotoufer et l'école de cirque Arts, Vie & Vents proposent aux enfants de venir (re)découvrir différentes disciplines des arts du cirque (jonglerie, acrobaties et portés, équilibre sur objets et jeu d'acteur) à la salle des fêtes de Rivolet.

- **du 19 au 23 avril 2021**

**Exceptionnellement**, à l'issue de ce stage, **le groupe des 7 ans et plus**

**présentera son spectacle lors d'un samedi "journée spectacle Dindes Folles" le 22 mai 2021** (si c'est à nouveau possible bien sûr !)

Deux matinées de répétitions seront mises en place mercredi 19 mai de 14h30 à 17h et samedi 22 mai de 10h à 12h30.

– Stage habituel 4 à 6 ans : du lundi au jeudi de 16h05 à 17h35 : 37€

– Stage préparation d'un spectacle 7 ans et plus : du lundi au jeudi de 13h30 à 16h, et le vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h (pique-nique à prévoir) + répétitions et représentation : 160€

- **du 12 au 16 juillet 2021**

– Stage 4 à 6 ans : du lundi au vendredi de 16h05 à 17h35 : 44€

– Stage 7 ans et plus : du lundi au vendredi de 13h30 à 16h : 60€

Pour les fratries, réduction de 10 %

+ Adhésion Hippotoufer 1€

Suite à de nombreux désistements de dernière minute, et à notre équilibre financier au plus juste, nous comptons sur vous pour nous prévenir à l'avance (au moins 1 semaine) en cas désistement ou pour payer le stage malgré tout.

Contact par mail à l'adresse [suenodelarte@gmail.com](mailto:suenodelarte@gmail.com) ou au 07 52 03 93 43.

Inscriptions sur [dindesfolles.com](http://dindesfolles.com)

### **Association Générations Loisirs Beaujolais – A.G.L.B.**

L'AEJL devient Association Générations Loisirs Beaujolais avec deux nouvelles équipes : dirigeante et d'animation, pour faire pousser le centre Graines de Loisirs qui sera opérationnel dès le 1er avril 2021 pour accueillir vos enfants de 3 à 12 ans les mercredis et les vacances scolaires.

Nouveau matériel, nouvelle déco, nouveaux objectifs, nouveaux thèmes pour l'épanouissement de vos enfants.

Contact à [aqlb69640@gmail.com](mailto:aqlb69640@gmail.com) et sur facebook « Graines de loisirs »

Siège : Mairie de Denicé - 335 Grand rue - 69640 Denicé

Vanessa TOURNIER

Co-Présidente

 Association Générations Loisirs Beaujolais

**LA COMMUNE DE RIVOLET VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES PAQUES !**

La Mairie de RIVOLET